

## Grippe équine

### Protocole officiel de vaccination en épreuves nationales

Le protocole de vaccination contre la grippe équine change à partir du 1er janvier 2013.

Pour être considéré comme vacciné contre la grippe équine, tout équidé dont la primo vaccination est **antérieure au 1er janvier 2013** doit avoir fait l'objet :

- a- d'une primo-vaccination constituée de deux injections de vaccin antigrippal séparées par un intervalle de temps compris entre 21 et 92 jours ;
- b- de rappels ultérieurs tels que l'intervalle entre deux injections n'excède pas douze mois.

Pour être considéré comme vacciné contre la grippe, tout équidé dont la primo vaccination est **postérieure au 1er janvier 2013** doit avoir fait l'objet :

- a- d'une primo-vaccination constituée de deux injections de vaccin antigrippal séparées par un intervalle de temps compris entre 21 et 92 jours ;
- b- d'un rappel ultérieur à 5 mois, l'intervalle entre deux injections n'excédant pas 6 mois,
- c- d'un rappel annuel, tel que l'intervalle entre deux injections n'excède pas douze mois.

Si le cheval **NE PARTICIPE PAS** à une Compétition Internationale : Les rappels annuels suivants devront être effectués correctement c'est-à-dire tous les 365 jours qui suivent la dernière vaccination antigrippale.

### Si le cheval **PARTICIPE** à une compétition internationale :

**Le dernier rappel devra avoir été administré dans les 6 mois civils + 21 jours précédant la date de la compétition internationale.** Par conséquent, les chevaux participant régulièrement à une compétition FEI doivent subir deux rappels annuels de vaccin GRIPPE.

## **Recommandations IFCE pour la rhinopneumonie (protocoles de monte) :**

### ***Protocole vaccinal***

La vaccination contre la rhinopneumonie est **obligatoire** au regard du stud-book français. La primovaccination et les injections de rappel sont effectuées conformément aux prescriptions des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) des vaccins. Toutes les vignettes ou les indications concernant le numéro du lot doivent être apposés sur le livret, qui sera daté et signé par le vétérinaire. La vaccination contre la rhinopneumonie est d'autant plus efficace que tout l'effectif en bénéficie.

### **JUMENT VIDE OU MAIDEN OU A L'ISSUE DE LA CARRIERE SPORTIVE**

- a) Jument non vaccinée : suivre le protocole AMM, une primo-vaccination à l'aide de deux injections entre 3 et 6 semaines d'intervalle et rappel de préférence tous les 6 mois ; en tout état de cause dans un délai inférieur à un an.
- b) Jument vaccinée : suivre le protocole AMM, faire un rappel de préférence tous les 6 mois ; en tout état de cause dans un délai inférieur à un an.

### **JUMENT GESTANTE**

Suivre le protocole AMM : Vaccination à faire en complément avec injection soit au 3ème, 5ème et 7ème mois de gestation, soit au 5ème, 7ème et 9ème mois de gestation, selon le vaccin choisi.

### **POULAIN SEVRÉ**

Suivre le protocole AMM, une primo-vaccination à l'aide de deux injections entre 3 et 6 semaines d'intervalle et rappel de préférence tous les 6 mois ; en tout état de cause dans un délai inférieur à un an.

**Important** : on peut commencer la primo-vaccination dès l'âge de 3 - 5 mois environ en accord avec son vétérinaire. Éviter toute injection à moins de dix jours du sevrage.

### **POULAINS ET POULICHES DE 1 AN - 2 ANS ET PENDANT TOUTE LEUR CARRIERE SPORTIVE**

- a) Cheval non vacciné : Suivre le protocole AMM, une primo-vaccination à l'aide de deux injections entre 3 et 6 semaines d'intervalle et rappel de préférence tous les 6 mois ; en tout état de cause dans un délai inférieur à un an.
- b) Cheval vacciné : Suivre le protocole AMM, faire un rappel de préférence tous les 6 mois ; en tout état de cause dans un délai inférieur à un an.

Selon les vaccins préconisés par votre vétérinaire, appliquez le protocole pour tous vos chevaux qui auront à voyager, côtoyer d'autres sujets que ce soit à l'occasion de balades, randonnée ou encore activités de reproduction ou de compétition. Les sujets porteurs de rhinopneumonie passent le plus souvent inaperçus et les chevaux naïfs, à leur contact, vont pouvoir rapporter chez eux le virus qui ensuite gagnera le reste du troupeau ou des congénères. Pensez à demander conseil à votre vétérinaire.